

La lutte contre les l'affaire de

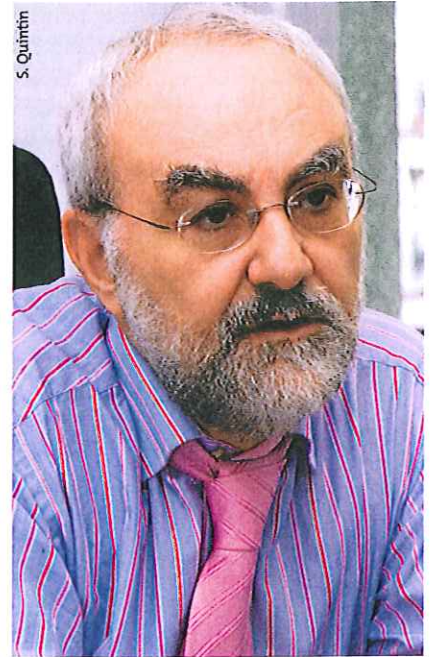
Dans *Cols blancs, mains sales* (Odile Jacob)

Noël Pons démonte et analyse de nombreuses fraudes et malversations financières pratiquées tant dans les domaines d'activités ludiques (sports, jeux d'argent, etc.) que dans des activités économiques plus traditionnelles (travail clandestin, contrefaçon de marques, etc.).

Il y a chez Noël Pons, inspecteur des impôts chargé de mission au service central de la prévention de la corruption (SCPC), un brin de scepticisme, un indéniable recul analytique et une certaine dose d'humour. Un cocktail détonnant qui donne, dans *Cols blancs et mains sales*, une vision sans ambiguïté des pratiques malsaines dans des secteurs d'activités d'une extrême variété. Sports, jeux d'argent, fraudes économiques, faux et copies de marques, travail au noir, pillage de données sur le Net, font l'objet de manipulations et d'escroqueries selon des modalités que Noël Pons dissèque avec un indéniable plaisir. « Phishing » ou « hameçonnage », « roll-program », « boiler room on line », côtoient les sociétés écrans, les dessous de table, les « kits Assedic », l'arnaque tunisienne, les montages en étoile, autant de manœuvres articulées « autour de l'absence de sens moral des uns et de la crédulité des autres », note avec philosophie Noël Pons, dont le souci est de permettre de comprendre et d'apprendre en espérant que le sens civique de chacun sortira renforcé de cette prise de conscience, de cet apprentissage. Une manière de distiller un vaccin contre l'indifférence et l'ignorance.

Démythifier

Il démythifie ainsi le personnage de l'escroc génial, sorte de robin des bois des temps modernes, et démasque des catégories de besogneux, de malfaisants peu créatifs mais obstinés, organisés, évoluant le plus souvent autour de systèmes de criminalité structurée. Se méfiant d'un lyrisme



Noël Pons démonte des pratiques articulées « autour de l'absence de sens moral des uns, et de la crédulité des autres ».

inadapté, refusant les raccourcis spectaculaires ou les a priori lapidaires, l'auteur privilégie l'explication étape par étape, l'analyse raisonnée des modalités de détournement. Aux questions portant sur une supposée prédisposition culturelle des Français en matière de fraude, il renvoie à d'autres questionnements : « De quoi parlons-nous ? De qui parlons-nous et de quelles comparaisons pouvons-nous nous prévaloir pour affirmer ce genre de chose ? ». Noël Pons n'élude pas la question, mais considère que ce type d'affirmation est sujet à caution : « Comment avancer de tels arguments, sans études comparatives fondées et structurées avec toutes les garanties nécessaires, afin d'évaluer le plus objectivement possible les situations ? » Quand on lui dit que selon une étude internationale la France arriverait en position antépénultième devant le Mexique et la Grèce, en matière de fraude, là encore, il sourit et demande quel pays se situe, immédiatement,



escroqueries tous

devant la France et s'étonne qu'il n'en soit pas fait mention. Puis il souligne les incohérences de tels propos : « *De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce qu'une fraude ? Peut-on considérer que des systèmes économiques comme ceux du Mexique, de la France et de la Grèce sont interchangeables ?* ». Autre question de bon sens : « *Est-il envisageable de procéder à une analyse comparative entre des pays qui ne reconnaissent pas d'infractions dans certaines pratiques, alors que d'autres les sanctionnent et les répertorient ?* »

Rendre visible

Une fois encore, il convient de préciser les limites et le cadre d'une analyse avant d'en tirer des conclusions intempêtes. Dans son ouvrage, cet inspecteur des impôts ne dénonce, ni ne condamne quiconque nommément, mais relève des comportements et leur incidence sur l'économie et le corps social dans son ensemble. L'objectif est de rendre visible, évident, le dessous des cartes même pour un profane. Cela n'est pas si compliqué. D'une manière très pragmatique, il n'est pas loin de penser comme certains analystes américains et canadiens que 20 % de la population ne fraude jamais, 20 autres % tentent de frauder continuellement et les 60 % restants basculent, quand l'occasion se présente et si une protection n'est pas établie. Plutôt que de prétendre dégager des lois pseudo sociologiques visant à stigmatiser tel ou tel pays, telle ou telle caractéristique culturelle, il se contente, fort de son expérience, d'éclairer les citoyens sur des manœuvres financières illicites, leurs cortèges de violences, de menaces et leurs conséquences sur la paix publique et l'économie du pays.

Vulgariser

Parallèlement, son action de vulgarisation vise à faire comprendre l'absolue nécessité où se trouve chacun de prendre

en charge une part non négligeable de sa propre sécurité. L'ouvrage de Noël Pons a donc une vocation pédagogique, en rappelant, par exemple, qu'avec la dématérialisation des repères lors de l'utilisation du Net, la banalisation et la perte de vigilance conduisent à des situations qui favorisent le travail des escrocs. Il relève ainsi l'incroyable facilité avec laquelle les utilisateurs du Web confient des renseignements d'ordre privé à des gestionnaires dont ils ne connaissent ni l'origine effective, ni les objectifs espérés, ni l'approche déontologique. *Cols blancs et mains sales*

reprend ainsi le flambeau d'une citoyenneté retrouvée, pour ne pas dire militante et œuvrant dans le sens du bien collectif. Ouvrage de réflexion sur des pratiques méconnues ou trop vite énoncées à travers un flot d'informations intarissables. En toute modestie, Noël Pons se propose d'aider à renforcer la vigilance, de combler les éventuelles défaillances de systèmes où le tout État n'est plus possible. Un renvoi salutaire de chacun vers les responsabilités qui lui incombent en tant qu'acteur de la vie sociale et économique de son pays. ■

Jean-Philippe Robert

Le SCPC : verbatim

Le service central de la prévention de la corruption est un organisme à composition interministérielle dédié à la sensibilisation, la reddition d'avis, la réalisation d'analyses et de réflexions sur les sujets liés à la corruption et aux atteintes à la probité. Son objectif est d'installer la prévention dans la lutte contre les atteintes à la probité. Placé auprès du garde des sceaux, doté d'un budget autonome, le SCPC, service indépendant, est chargé de :

- centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits de corruption active ou passive (directeurs, employés d'entreprises privées, prises illégales d'intérêt, concussions, favoritismes, etc.) ;
- prêter son concours, sur leur demande, aux autorités judiciaires, dans le respect le plus strict du principe de confidentialité ;
- donner des avis sur d'éventuelles mesures préventives à des autorités limitativement énumérées (ministres, élus locaux, cour des comptes, etc.) ;
- mettre en œuvre des actions de formation et de sensibilisation (écoles d'application, centres de formations publiques, grandes écoles, universités). Il a été désigné par la convention de Mérida sur la corruption comme responsable du développement des activités internationales sur le plan multilatéral (au sein du GRECO (1) au conseil de l'Europe, à l'ONU, à l'OCDE et en collaboration avec l'office européen de lutte anti-fraude) ainsi que sur le plan bilatéral (en particulier avec le Ministère des affaires étrangères et le SCTIP) ;
- et, pour souscrire aux recommandations de l'OCDE, contracter des conventions de partenariat avec des entreprises dans des processus d'aide à la mise en place de codes de déontologie et à l'adaptation du contrôle interne à la problématique de la corruption.

(1) Il s'agit du Groupe des États contre la Corruption.